Avertissement

GRANDES CULTURES
No 25 – 17 juillet 2008

EN BREF :

Légionnaire uniponctuée :

- Seulement quelques foyers de larves de légionnaires ont été observés la semaine dernière.
- Les agriculteurs doivent continuer le dépistage préventif de leurs champs.

État de la situation

Les captures d'adultes ont été très faibles pour la plupart des régions.

Pour consulter une carte détaillée des captures de la dernière semaine, veuillez cliquer sur le lien suivant : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Legionnaire2008_07_17.pdf

Des larves de 2 cm et plus pourraient être observées durant la semaine débutant le 20 juillet dans plusieurs régions du Québec.

Même si aucun cas de dommage important nous a été rapporté jusqu'à maintenant, des populations élevées de larves, dépistées dans quelques champs, ont justifié l'utilisation d'insecticides, notamment en Montérégie-Ouest et en Outaouais. Le travail du réseau est de cibler les périodes où les larves de légionnaires pourraient causer des dommages aux champs. La dispersion des larves n'est pas uniforme. Voilà pourquoi chaque producteur doit faire le dépistage préventif de ses champs. Loin de vouloir alarmer les producteurs, le RAP a comme objectif d'informer les producteurs de la période où les observations doivent être faites. Cette approche préventive est la seule façon de prévenir des dégâts importants aux cultures et est celle qui permet de limiter les applications de pesticides là où c'est nécessaire et économiquement rentable.

Présentement, c'est le moment idéal pour voir des larves de 2 cm et plus. Ce sont les larves de cette taille qui causent le plus de dégâts aux cultures. Le modèle de prévision cible la semaine débutant **le 20 juillet comme la période probable de voir des larves de 2 cm et plus** pour les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Outaouais
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les régions identifiées la semaine dernière devraient, elles aussi, maintenir le dépistage cette semaine.

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : 418 380-2100, postes 3581 ou 3551
Télécopieur : 418 380-2181 Courriel : rap@mapaq.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agrireseau.qc.ca/rap

Veuillez consulter le bulletin d'information No 10 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10gc08.pdf) du 18 juin 2008 (Version modifiée le 27 juin 2008) qui contient tous les détails de la stratégie d'intervention recommandée contre la légionnaire uniponctuée.

Pour plus de détails sur la période de dépistage recommandée dans les secteurs où les captures ont été les plus élevées depuis le début de la saison, veuillez consulter le tableau conçu à cet effet en annexe de cet avertissement.

Texte rédigé par :

Marc-F. Clément, agronome, Direction régionale de l'Outaouais, MAPAQ

En collaboration avec :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
Claude Parent, agronome – Avertisseur
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 25 – grandes cultures – 17 juillet 2008

Période recommandée pour le dépistage des larves aux champs par les producteurs

Liste des 30 sites avec les captures les plus élevées (papillons/piège) depuis le début de la saison

Régions et secteurs	Captures cumulatives par piège			Semaine du 20 juillet							Semaine du 27 juillet						
		18 juil V	19 juil S	20 juil D	21 juil L	22 juil M	23 juil M	24 juil J	25 juil V	26 juil S	27 juil D	28 juil L	29 juil M	30 juil M	31 juil J	1 août V	2 août S
Abitibi-Témiscamingue																	
Duhamel-Ouest	234	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++	++	++	++	+	+
Notre-Dame-du-Nord	137	+++	+++	+++	+++	++	++	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+
Palmarolle	396	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Rouyn Noranda/mt brun	117	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	++
Bas-Saint-Laurent																	
Saint-Clément	130	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+	+	+
Capitale-Nationale																	
Saint-Raymond de Portneuf	288	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++	++	++
Saint-Ubalde	137	++	+++	+++	++	++	+++	+++	+++	++	++	++	++	++	++		
Saint-Basile	139	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++		
Saint-Casimir	152	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+	+	+	+	+	+		
Chaudière-Appalaches																	
Saint-Georges	113	+	+	+	+	+	+	+	+								
Estrie																	
Bury	163	++	++	++	+	+	+	+	+	+	+						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine																	
Cap d'Espoir (Percé)	116	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+++	+++	++	++	++
Lanaudière																	
Rawdon	113	+	+	+	+	+	+	+	+	+							
Saint-Esprit	134	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+			+	+	+	+
Saint-Norbert	188	+++	+++	++	++	++	++	++	++	++							
Laurentides																	
Lac-du-Cerf	118	++	++	++	+++	++	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+	+
Mauricie																	
Sainte-Anne-de-la-Pérade	125	++	+	+	+	+	+	+	++	+	+	+	+	+	+		
Saint-Sévère	225	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+	+	+	+	+	+	+		
Montérégie-Est																	
Ange-Gardien	155	+	+	+	+												
Saint-Pie	163	+	+	+	+												
Saint-Antoine sur Richelieu	135	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+					
Saint-Robert	133	++	++	++	++	++											
Montérégie-Ouest																	
Saint-Cyprien-de-Napierville	208	++	++	+	+												
Outaouais																	
Bouchette	197	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+	+	+	+	+	+	+	+
Saint-André-Avellin	187	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++						
Shawville/Clarendon	182	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++	++	++	+	+	+	+	+	+	+
Saguenay–Lac-Saint-Jean																	
Normandin	185	+++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
Saguenay (Chicoutimi)	164	+++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++	++	++					
Saint-Bruno	156	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+	+	+
Saint-Prime	191	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+

Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves de légionnaires probablement absentes.

\+ Procédez à un dépistage préventif.

++ Dépistage recommandé : Forte probabilité de présence de larves de légionnaires.

+++ Dépistage nécessaire : Présence probable de larves en nombre suffisant pour causer des dégâts.

Pour de l'information sur la nouvelle méthode utilisée en 2008, permettant d'estimer la période propice de dépistage des larves, consultez l'adresse suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Lien_depistage_larve.pdf.